



SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUN 2020

BUDGET EXECUTE 2019

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	78
Quorum :	39
Nombre de Membres Elus présents :	46

Membres élus présents :

BANCEL Denis ; BENCHARAA Myriam ; BERTHE Christian ; BETTANT CURAN Bénédicte ; BOBIN Nathalie ; BOUVIER Dominique ; BUGUET Daniel ; CHAVENT Yves ; COIRO Jacques ; COLLOT Philippe ; CORNEC Jocelyne ; DAMON Anne ; DESBENOIT Marie-Claude ; DUVERT Guillaume ; FARRER Nicolas ; FOSSI Frédéric ; GALERA Evelyne ; GARCIN Eric ; GIRMA Vincent ; GRECO JAUFFRET Annabelle ; GRENIER Jérôme ; GUERAND Philippe ; JOLY Jean-Michel ; LARDON Pierre ; LOCTIN Daniel ; MADELRIEUX Véronique ; MAIER Jean-Louis ; MALAVAL Philippe ; MARGUIN Christophe ; MOUGIN Jean ; PAIN Henri ; PARAT Patrick ; PARAVY-ATLAN Céline ; PELEN Luc ; PELESZEZAK Céline ; POBE Philippe ; POLIDORI Claude ; POLY Régis ; POMMIER Yves ; PRADINES Nathalie ; RAEVEL Thierry ; ROMESTANT Denise ; SOURY Sophie ; THION Elisabeth ; VALENTIN Philippe ; VILLARD Hélène.

Membres associés présents :

BUCLON Pascal ; COQUARD Jean-Michel ; DALAUDIERE Frédéric ; DE RIEDMATTEN Antoine ; DUPRE Véronique ; LACROIX Patrick ; MARIAUX Hervé ; MONTCHALIN Philippe ; SANIAL Alain ; TARLIER Bruno ; VALENTE Léonard.

Catherine SANNIER commente à l'aide d'un PowerPoint les documents budgétaires relatifs au budget exécuté 2019 qui ont été préalablement transmis aux élus.

Elle met en exergue la baisse du résultat net, à + 3.7 M€ sur cet exercice 2019, soit une variation négative de 0.3 M€ par rapport à 2018.

La CAF est également en diminution, à 7 M€, en régression de 3.2 M€. Le fonds de roulement net est lui en nette amélioration, à 38.6 M€, soit plus 7.5 M€ par rapport à 2018.

Les grandes masses de ce budget exécuté 2019 sont les suivantes :

- Produits d'exploitation : 52 768 K€
- Charges d'exploitation : 57 561 K€
- Résultat d'exploitation : - 4 793 K€
- Résultat financier : + 7 760 K€
- Résultat exceptionnel : + 921 K€
- Résultat net : + 3 711 K€

Les principaux éléments qui ont marqué la conduite de ce budget 2019 :

- la poursuite de la réduction drastique de la ressource fiscale, représentant pour 2019 une diminution de 15 % soit une nouvelle baisse de 3.2 M€
- une baisse de la masse salariale de 3 413 K€ par rapport à 2018
- un montant des subventions versées par la CCI en forte diminution sur 2019, baisse de 1 M€ par rapport à 2018
- le CA de l'activité Gestion Immobilière de la CCI est en hausse de 856 K€ par rapport à 2018
- le coût du projet de restructuration juridique et de l'ouverture de capital de EMLYON pour 3 593 K€
- les reprises de provisions d'exploitation en hausse de 1 678 K€ par rapport à 2018.

Les efforts de réductions de charges et d'économies, ainsi que les augmentations des ventes, ne permettent pas à la CCI Lyon Métropole de compenser le nouveau choc de réduction de la ressource fiscale, il ressort donc un résultat d'exploitation négatif.

Le Président Philippe VALENTIN remercie Catherine SANNIER et laisse la parole au Commissaire aux comptes, Monsieur Frédéric DAMAISIN du Cabinet KPMG, qui conclue à une certification sans réserves des comptes 2019 qui viennent d'être présentés.

Le Président le remercie et laisse la parole à Monsieur Thierry RAEVEL – Président de la Commission des finances, qui indique que la Commission des Finances a examiné dans sa réunion du 08 juin 2020 le budget exécuté 2019 et a reçu toutes les explications nécessaires sur les comptes et propose à l'Assemblée de les approuver.

Monsieur Jean MOUGIN, Trésorier, propose alors à l'Assemblée, avec l'avis favorable de la Commission des Finances :

- 1) D'approuver les comptes clos de l'exercice 2019 avec :
 - un total du bilan de 203 819 508.92 €
 - un résultat net bénéficiaire de 3 710 787.94 €
 - une augmentation du fonds de roulement net de 7 511 806.27 €

- et un fonds de roulement net total de 38 922 980.68 € au 31/12/2019.
 - D'affecter le résultat de l'exercice 2019, soit un bénéfice de 3 710 787.94 € en report à nouveau
- 2) De donner tous pouvoirs à notre Président pour l'approbation de ces comptes auprès de notre autorité de tutelle.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents, le Trésorier ne prenant pas part au vote.

Fait à Lyon, le 30 juin 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général



Xavier PELLETIER